

Il est évident, monsieur l'Orateur, que je ne puis témoigner devant le comité des finances quand je suis en voyage. Pour ce qui est de cette semaine, j'avais réservé mercredi pour m'entretenir avec les quatre ministres des Finances des provinces de l'Ouest. Je ne pouvais pas comparaître devant le comité des finances de la Chambre des communes, jeudi, pour discuter de cette question d'importance, avant d'avoir eu le temps de me documenter. Lors de la dernière législature, j'ai siégé pendant quelque temps au comité des finances et j'ai constaté qu'on s'efforçait toujours de permettre à l'ancien ministre des Finances d'organiser son horaire afin qu'il puisse comparaître. On savait que le calendrier du ministre des Finances était très chargé et le comité essayait de le faire comparaître quand il était en ville, et non pas quand sa présence s'imposait à la Chambre, compte tenu de toutes les mesures législatives dont nous sommes saisis.

Ainsi, monsieur l'Orateur, je ne passe pas outre aux ordres des comités de la Chambre, ni ai-je non plus l'intention de le faire. Si le comité des finances de la Chambre des communes n'avait pas tenu compte de mes propositions et m'avait fait savoir qu'il me priait de comparaître avant le gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, et qu'il n'acceptait pas de compromis, qu'aurais-je pu faire si ce n'est de m'y rendre? Je m'y serais donc rendu, en conformité des ordres donnés, mais la chose n'aurait pas été raisonnable.

Si les députés d'en face sont en émoi parce que j'ai paraît-il refusé de comparaître devant le comité des finances, ils n'ont pas à s'inquiéter. J'espère que mes explications sauront les apaiser. Je demeure l'humble serviteur de la Chambre des communes et de son comité des finances.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. FOSTER—LES PIPE-LINES DU NORD—ON DEMANDE QUEL MINISTRE COMPARAÎTRA DEVANT LE COMITÉ PERMANENT

M. Maurice Foster (Algoa): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil privé (M. Baker) pourrait-il nous préciser quel ministre sera comptable à la Chambre des communes du pipe-line du Nord? Selon un communiqué que le cabinet du premier ministre a fait paraître il y a quelques jours, le ministre de l'Industrie et du Commerce, le sénateur de Cotret, serait chargé de ce projet; on ne disait toutefois pas quel ministre en serait comptable à la Chambre. Dans une autre déclaration, faite par le sénateur de Cotret cette fois, on ne dit pas si cette affaire a été confiée à l'un des ministres subalternes qui siègent à cette Chambre. Je trouve fort étranger qu'un ministre qui siège à la Chambre, confie à un autre ministre, n'y siégeant pas le plus important des projets de l'entreprise privée dans l'histoire du Canada. J'aimerais savoir à qui on a l'intention de confier la responsabilité de comparaître devant le comité permanent quand il sera question du pipe-line du Nord.

Privilège—M. Rodriguez

Le président du Conseil privé voudrait-il bien, à mon intention, tirer la question au clair?

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je suppose que le ministre compétent comparaitra devant le comité si c'est ce qui inquiète le député. Si j'ai manqué une question, je me ferai un plaisir d'en discuter avec lui.

M. Foster: Il s'agit des réponses aux questions posées à la Chambre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Pour ce qui est des réponses aux questions posées à la Chambre, je pourrais m'en charger sous réserve des changements qui pourront suivre.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. RODRIGUEZ—LES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES, DU COMMERCE ET DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES—EXPLICATIONS DU MINISTRE

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, c'est au sujet de la question de privilège mentionnée par le ministre des Finances (M. Crosbie). Si je ne m'abuse, et si je me souviens bien, il vient de dire à la Chambre que le comité des finances ne l'avait jamais invité à comparaître devant lui avant M. Bouey, le gouverneur de la Banque du Canada. Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) est à la Chambre et c'est lui le président du comité des finances.

M. Crosbie: Je n'ai jamais dit cela.

M. Rae: Le hansard a dû prendre note des paroles du ministre, mais si je me souviens bien, c'est ce qu'il a dit. Il était clairement entendu à la réunion du comité de direction que le ministre des Finances comparaitrait en premier. Nous sommes ensuite partis pour le week-end. A notre retour, j'ai lu dans l'avis de la prochaine réunion que, mardi soir, nous allions examiner le nouveau programme. J'ai immédiatement téléphoné au député de Vancouver Quadra pour lui demander ce qui se passait, car j'avais cru comprendre que, mardi soir, nous allions étudier le budget. Le député de Vancouver Quadra m'a alors dit, et je cite ses paroles de mémoire: «Crosbie veut que Bouey passe en premier.»

Voilà ce que m'a dit le député de Vancouver Quadra. Le ministre des Finances prétend-il ne pas avoir eu de conversations avec le député de Vancouver Quadra, alors que ce dernier avait moralement l'obligation de lui dire quels étaient les désirs unanimes du comité de direction? Le ministre des Finances veut-il nous dire qu'il n'a pas fait part au député de Vancouver Quadra de certaines préoccupations au sujet de l'ordre dans lequel les personnes seraient présentées au comité des finances?